

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

VENDREDI 09 JUIN 2023

Date de la convocation : 24 Mai 2023

Etaient présents : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, COLLART Bernard, LEVAVASSEUR Gérard, LETABLIER Olivier, BLOT Marc-Antoine, Mme HARDY Stéphanie

Absents : Mme ENDELIN Mylène, M LAVALLEY Bruno (pouvoir à LETABLIER Olivier)

Secrétaire : M COLLART Bernard

Election d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales

Après la mise en place du bureau électoral, le Maire a dénombré la présence de 7 conseillers et d'un pouvoir donné à M LETABLIER. La condition de quorum étant remplie, il a été procédé à l'élection à bulletin secret.

- M. Guy FOSSARD a été élu Délégué au 1^{er} tour de scrutin par 8 voix
- Mrs COLLART Bernard, LESAULNIER Jean-Louis et LEVAVASSEUR Gérard ont été élus au 1^{er} tour de scrutin délégués suppléants par 8 voix chacun, l'ordre final étant défini par la condition d'âge.

Le procès-verbal a été rédigé aussitôt et dirigé vers le bureau cantonal d'Agon-Coutainville par Mme DECREUS, agent administratif.

Etude demandes de subventions 2023 (suite)

De nouvelles demandes sont parvenues en mairie. Après les avoir étudiées et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

- UNC Hauteville la Guichard : 200 €
- Familles Rurales Solidarité Transport St Sauveur Lendelin : 50 €
- Société Chasse FCM 15 Hauteville la Guichard : 200€

Désignation d'un nouveau titulaire commission appel d'offres

M Olivier LETABLIER est désigné Délégué titulaire en remplacement de M Samuel SUZANNE, ancien élu.

Achat d'un souffleur

A la demande de l'agent communal, il est accordé l'acquisition d'un souffleur thermique en remplacement du précédent hors d'usage. Un avis favorable est donné pour l'achat d'un souffleur de marque ECHO.

Offre commerciale photocopieur imprimante scanner

La société RICOH en raison de l'ancienneté de notre équipement (9 ans) a mis en place depuis avril dernier un nouveau mode de facturation incluant un coût de maintenance élevé ainsi qu'une tarification désormais basée sur l'utilisation du scanner et non plus sur l'impression de feuilles, nouveau dispositif devenu beaucoup plus désavantageux pour la collectivité. Une nouvelle offre à la demande du maire a été formulée très récemment a été présentée succinctement par le maire, qui souhaite une réflexion prochaine avant décision.

Logiciels complémentaires @ctes et Cyan (état civil)

Des contacts et renseignements ont été pris avec l'éditeur de logiciel COSOLUCE utilisé déjà pour d'autres fonctions notamment de comptabilité et de budget. Les premiers devis sont tombés, mais de manière incomplète. Il y a nécessité par ailleurs d'une formation complémentaire. Des renseignements ont été pris près de la Préfecture afin de connaître les plateformes agréées et compatibles avec @ctes.

Remplacement borne à incendie

La borne à incendie située dans le bourg, jugée non conforme par le SDIS pour insuffisance de débit réseau, mais demeurant fonctionnelle a été supprimée unilatéralement par le SDEAU50 sans concertation, mais laissant la commune en défaut de DECI. Le maire souhaiterait étudier au plus vite l'achat d'une nouvelle borne, des contacts seront pris avec les entreprises spécialisées.

Questions diverses

- Le déplacement des conteneurs à verres et des conteneurs jaunes en apports volontaires vers l'emplacement prévu Chemin de la Cave se fera lorsque nous serons en possession des éléments de fléchage.
- Accord pour marquer certains moments de convivialité (fin année scolaire, réception du club de foot pour marquer une saison sportive exceptionnelle, remise d'une légion d'honneur à M. Rochefort), dates à définir.